



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 004, Octobre 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 004, Octobre 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>
 E-mail : revueakiri@gmail.com
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read?id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

1. **Les avantages de la pédagogie coranique dans le cursus scolaire des enfants des daara: le cas du « modèle passerelle » à Touba**
Seydou KHOUMA 1-18

Études germaniques

2. **Kooperation zwischen Kolonialverwaltung und Missionsgesellschaften im Rahmen der Schulpolitik in Deutsch-Ostafrika von 1891 bis 1912: Divergenzen und Herausforderungen**
Gnénéfolo Brahim SORO 19-36

Lettres Modernes

3. **La poétique de l'impersonnage ou l'écriture de la marge dans pudeur de José Pliya**
Moussa SIDIBÉ..... 37-46
4. **Comme des flèches de Koulsy Lamko : un désordre dramaturgique engagé**
Aboudou N'golo SORO & Bio Yaoua ADJOU MANI..... 47-59

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

5. **Médias locaux et accidents de motos à Korhogo (Côte d'Ivoire) : défis pour une éducation à la sécurité routière**
Mamadou DIARRASSOUBA & Daouda FOFANA..... 60-78
6. **Enjeux et défis de la formation en photojournalisme au Burkina Faso**
Taïrou BANGRE & Aïcha Tamboura-Diawara 79-86

Sciences de l'art et du patrimoine

7. **Dimensions touristique et économique des collections muséales en Côte d'Ivoire**
Serge Arnaud GBOLA 87-102

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

8. **San Pedro (sud-ouest Côte d'Ivoire), une ville aux conditions géomorphologiques à risque d'inondation**
David Yao KOUASSI, Alain Atchiman KONE & Kan Emile KOFFI 103-120
9. **Adaptation des productions agricoles face au changement climatique dans la commune rurale de Mandé au Mali**
Diakaridia SIDIBE, Tenemaka SANOGO & Boukary AYA 121-137

- 10. Évolution démographique et menace de la conservation de la réserve de LAMTO (Centre de la Côte d'Ivoire)**
Ahou Suzanne N'GORAN..... 138-153

Histoire

- 11. L'activité commerciale à Tiassalé à l'époque coloniale (1892-1937)**
N'guessan Bernard KOUAMÉ 153-171
- 12. Signes gestuels et leurs significations : le cas des statuets des peuples du jòrò du Burkina Faso**
Adama TOMÉ..... 172-191
- 13. Les Dohoun de Bendêkouassikro 1701 À 1730 : un sous-groupe baoulé oublié dans le peuplement**
Kouassi Roger DJANGO & Mamadou BAMBA..... 192-206
- 14. La délinquance juvénile à Lomé au Togo (1880-2007)**
Ningui Wéssowa MAYEDA 207-224
- 15. L'Église Protestante Évangélique du Burkina Faso face à la problématique de l'inculturation, 1978-2015**
Worondjilé HIEN 225-245
- 16. Le Goly, un masque au cœur du patrimoine culturel wan**
Kouadio Alexandre DJAMALA..... 246-262
- 17. L'abstraction dans la peinture contemporaine burkinabè : de la géométrie à l'amorphie**
Inoussa SALOGO..... 263-278
- 18. Les structures d'organisation des élections en Côte d'Ivoire : entre quête de crédibilité et gestion de contentieux électoraux (1990-2020)**
Hyacinthe Digbeugby BLEY..... 279-290
- 19. Le scoutisme catholique comme vecteur d'éducation morale de la jeunesse en Côte d'Ivoire (1937-2003)**
Kpassigué Gilbert KONE..... 291-305
- 20. La question de l'intégration des Afro-iraniens en Iran (3000 ans av. J.C. - 1997)**
Zana KEWO..... 306-322

Archéologie et préhistoire

- 21. Rites et interdits dans la production céramique d'un peuple endogame : cas des Mangoro de Katiola**
DABLE Paule Edlyne, TOURE Gninin Aïcha & KAZIO Djidjé Jacques..... 323-334
- 22. Éléments de significations de la représentation majeure du cheval dans l'art rupestre du sahel burkinabé**
Yves Pascal Zossin SANOU..... 335-354

- 23. Protection du patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty (Taabo)**
Timpoko Hélène KABORÉ-KIÉNON, Arouna YEO, Galla Guy Roland TIÉ BI,
Lah Louis TUI & Brou Ehivet Senen BLEDOU..... 355-373
- 24. Le pagne raphia dida (Sud-ouest Côte d’Ivoire) : entre tradition et modernité**
GOETI Bi Irié Maxime & ETTIEN N’doua Etienne 374-387
- 25. Archéologie de la métallurgie du fer sur les vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (800 BC-1600AD) : un bilan des connaissances**
Adama Harouna ATHIE 388-409
- Anthropologie et sociologie**
- 26. Gestion du patrimoine foncier pour les activités maraîchères en milieu urbain et périurbain de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)**
YONLI Aminata & ZERBO Roger 410-425
- 27. Citoyenneté stratifiée : jeu de pouvoir chez les autochtones wan et mona de Côte d’Ivoire**
TANO A. Bérénice-Carel..... 426-442
- 28. Femmes et sport de haut niveau en Côte d’Ivoire : cas de l’athlétisme à Abidjan**
Koffi Roland BINI..... 443-454
- 29. Itinéraires thérapeutiques des adolescentes pendant la grossesse, l’accouchement et la période post-partum dans cinq régions du Burkina Faso**
Aïcha TAMBOURA DIAWARA..... 455-468
- 30. Représentations sociales du bon enseignant et comportements des apprenants pendant l’éducation physique et sportive**
Moustapha SYLLA & MEITE Zoumana..... 469-487
- 31. Déterminants de la persistance de l’épidémie de dengue dans le district sanitaire de Cocody-Bingerville**
Kouakou M’BRA..... 488-506
- 32. Changement climatique et recompositions socio-agricoles dans la commune rurale de Tounouga (Niger) : un argumentaire sociologique en charge du climato-scepticisme**
COULIBALY Gninnan Hervé & KORE Gnandjo Léonce Eric..... 507-519
- 33. Conflits agriculteurs-éleveurs : Analyse problématique du département de Mankono (Côte d’Ivoire)**
KAKOU-AGNIMOU Amino Kanou Rébéka 520-537

- 34. Conscience sanitaire et inobservance des mesures hygiéno-diététiques par les seniors suivis au centre antidiabétique d'Abidjan**
 Antoine DROH..... 537-549

Criminologie

- 35. Représentations sociales et trajectoires d'usage de drogues chez les élèves de Guiglo dans l'ouest ivoirien**
 Yao François KOUAKOU..... 550-560

- 36. Précarité des conditions des femmes exerçant dans la transformation artisanale de poissons à San Pedro**
 Bi-Claude Évariste ZAN & Soualiho ALADJI..... 561-578

Philosophie

- 37. Analyse du sursaut du panafricanisme au prisme de l'histoire de la philosophie**
 Arinte TOUKO..... 579-594

Sciences juridiques

- 38. Protection du contractant lésé par le recours aux vices du consentement dans le droit malien**
 Djibril TANGARA 595-612

Sciences agronomiques et vétérinaires

- 39. Facteurs déterminant l'intention à adopter la technique de production du lait de soja au Sud du Bénin**
 Souleymane Aboubacrine MAÏGA, Abdoul Kader SIDIBE,
 Ousmane KONIPO, Barthélemy G. HONFOGA, Martin AGBOTON,
 Femi HOUNNOU & Patrice SEWADE..... 613-634

- 40. De la redynamisation à l'amélioration des volumes d'exportation de la gomme arabique au Mali : état des lieux et perspectives**
 Souleymane Aboubacrine MAÏGA, Ousmane KONIPO, Abdoul Kader SIDIBE,
 Abdoul Kader SIDIBE Amadou dit Amobo WAÏGALO &
 Souleymane KOUYATE..... 635-651

Protection du patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty (Taabo)

Timpoko Hélène KABORÉ-KIÉNON

*Équipe de Recherche « Archéologie Technique et Patrimoine, ATPa »
/ ISAD / UFR/SHS/ Université Félix Houphouët-Boigny,
BP V 34 Abidjan Côte d'Ivoire
tkienon@gmail.com*

Arouna YEO

*Équipe de Recherche « Archéologie Technique et Patrimoine, ATPa »
/ ISAD / UFR/SHS/ Université Félix Houphouët-Boigny,
BP V 34 Abidjan Côte d'Ivoire
yeoharouna@yahoo.fr*

Galla Guy Roland TIÉ BI

*Équipe de Recherche « Archéologie Technique et Patrimoine, ATPa »
/ ISAD / UFR/SHS/ Université Félix Houphouët-Boigny,
BP V 34 Abidjan Côte d'Ivoire
guyrolandtiebi7@gmail.com*

Lah Louis TUI

*Équipe de Recherche « Archéologie Technique et Patrimoine, ATPa »
/ ISAD / UFR/SHS/ Université Félix Houphouët-Boigny,
BP V 34 Abidjan Côte d'Ivoire
tui.lahlouis@yahoo.fr*

&

Brou Ehivet Senen BLEDOU

*Équipe de Recherche « Archéologie Technique et Patrimoine, ATPa »
/ ISAD / UFR/SHS/ Université Félix Houphouët-Boigny,
BP V 34 Abidjan Côte d'Ivoire
bledsonsenen@gmail.com*

Résumé

La Côte d'Ivoire regorge d'un nombre important et varié de sites archéologiques témoins du passé matériel des peuples. En témoigne, la diversité de vestiges et de sites archéologiques mis au jour par les archéologues dans le cadre du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty, dans le Département de Taabo, projet archéologique financé sur 3 ans par l'entreprise Ivoire Hydro Energy (IHE), maître d'œuvre de la construction du Barrage, sous la supervision du Ministère de la Culture et de la Francophonie.

À travers l'inventaire des sites mis au jour au cours des prospections et la description des vestiges collectés lors des sondages et ceux recueillis auprès des personnes travaillant sur le chantier du barrage hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty et des populations locales, cette étude visait à montrer l'intérêt qu'il y a à faire précéder tous les travaux d'aménagement ou d'exploitation des ressources naturelles par une archéologie préventive.

Mots-clés : Patrimoine archéologique, barrage hydroélectrique, Singrobo-Ahouaty.

Protection of archaeological heritage affected by construction work on the Singrobo-Ahouaty hydroelectric dam (Taabo)

Abstract

Côte d'Ivoire is full of a large and varied number of archaeological sites that bear witness to the material past of peoples. This is evidenced by the diversity of remains and archaeological sites unearthed by archaeologists as part of the Singrobo-Ahouaty Hydroelectric Development Project, in the Department of Taabo, an archaeological project financed over 3 years by the company Ivoire Hydro Energy (IHE), prime contractor for the construction of the Dam, under the supervision of the Ministry of Culture and La Francophonie.

Through the inventory of sites uncovered during surveys and the description of the remains collected during surveys and those collected from people working on the Singrobo-Ahouaty hydroelectric dam site and local populations, this study aimed to show the interest in preceding all development or exploitation of natural resources with preventive archaeology.

Keywords: Archaeological heritage, hydroelectric dam, Singrobo-Ahouaty

Introduction

Depuis 2012, la Côte d'Ivoire enregistre des travaux d'aménagement d'envergure et d'exploitation des ressources naturelles qui mettent à mal le patrimoine archéologique dans son ensemble (K.R. Bouadi et G.R. Tié Bi, 2019 : 19). Même si des études d'impact environnemental et social sont menées, il n'en est pas toujours le cas pour l'étude d'impact archéologique qui doit être faite avant le début de tous les travaux qui impactent la structure naturelle des couches terrestres. Pour remédier à ce grand dysfonctionnement, le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère de la Culture et de la Francophonie, a créé le poste de Conseiller Technique et une Sous-Direction de l'Archéologie. La première grande action des archéologues occupant ces deux postes a été d'attirer l'attention du Gouvernement, mais surtout des décideurs sur le caractère périlleux du patrimoine archéologique ivoirien et la nécessité de le protéger. Ils ont, entre autres activités, œuvré à l'établissement d'une convention de collaboration entre le Ministère de la Culture et de la Francophonie et l'entreprise Ivoire Hydro Energy (IHE) à l'effet de protéger le patrimoine archéologique de la zone impactée par le projet d'aménagement du barrage hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty, dans le département de Taabo. Dans la pratique, des recherches archéologiques (prospections et sondages) ont été menées sur les aires rurales des susceptibles d'abriter des sites archéologiques. Cette démarche s'est conclue par la mise en exergue d'un nombre important de sites et d'artefacts qui s'apparentent, à première vue, aux vestiges des périodes préhistoriques et protohistoriques révélés dans la région de Toumodi (Y.F. Guédé, 1987 : 50 ; B. Biot, 1993 : 225 ; T.H Kiénon-Kaboré, 2012 : 137 ; K.R. Bouadi, 2015 : 223 ; K.R. Bouadi, 2019 : 62). Outre les résultats ici présentés, le présent rapport montre

l'intérêt de faire précéder tous les grands travaux et l'exploitation des ressources naturelles par une étude d'impact archéologique dont les résultats d'intérêt scientifiques sont vulgarisés.

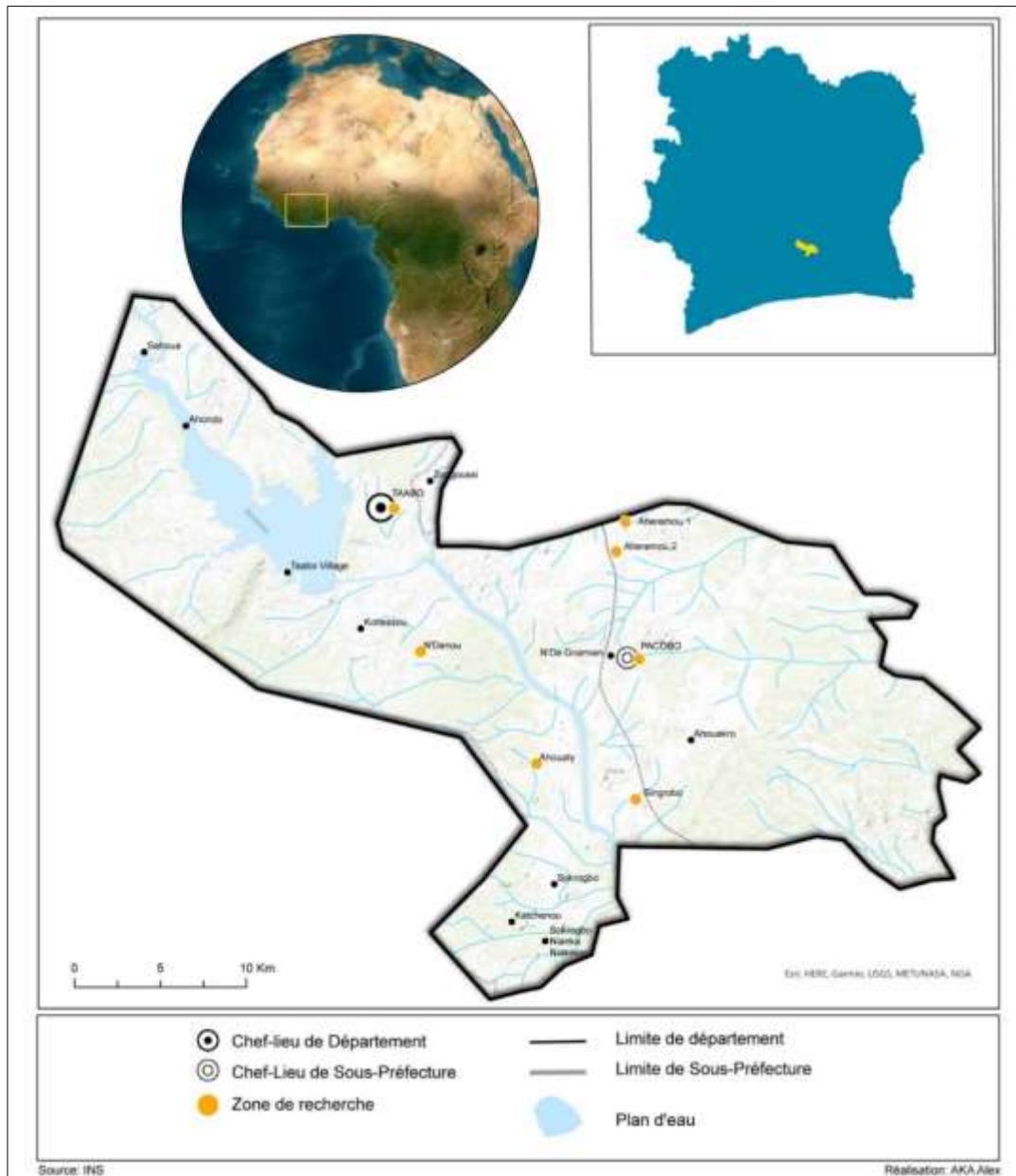
Trois points essentiels sont exposés dans la présente publication : la présentation de la zone d'étude, le contexte de l'étude et l'inventaire des sites archéologiques enregistrés.

1. Présentation de la zone d'étude

La zone qui accueille le projet d'aménagement du barrage hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty est située dans la partie centrale du Département de Taabo, au sud du barrage de Taabo ; dans l'actuelle région de l'Agnéby-Tiassa. Elle est limitée au Nord par les régions du Bélier et du N'ZI. Le District d'Abidjan et la région des Grands Ponts constituent les frontières Sud et Sud-ouest de l'Agnéby-Tiassa (A. F. Kouadio, 2011 :130). A l'Est puis à l'Ouest, les régions respectives de la Mé et du Lôh-Djiboua fixent les limites de la région concernée par le présent écrit.

Dans le Département de Taabo, les localités de Singrobo, Pacobo, Ahéremou 2, N'Dènou et Ahouaty délimitent la zone directement impactée par le projet hydroélectrique. Les territoires ruraux de Singrobo et d'Ahouaty fortement impactés se situent de part et d'autre du fleuve Bandama dont les eaux alimenteront le réservoir du barrage hydroélectrique de l'entreprise Ivoire Hydro Énergie (Cf. fig. 1).

Fig. 1 : Carte de localisation de la zone de recherche



Carte extraite de la communication orale : Sites préhistoriques et protohistorique du Centre de la Côte d'Ivoire : le cas de la zone de Toumodi et du Département de Taabo

2. Contexte et justification

Dans le cadre de la réalisation du *Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty*, dans le Département de Taabo, *Ivoire Hydro Energy (I.H.E.)*, Société par Action Simplifiée, a demandé et obtenu l'autorisation n° 707 MCF/CAB-02/Dm du 14 juin 2017 du Ministère en charge de la Culture afin de procéder à des opérations de fouilles programmées et éventuellement de fouilles de sauvetage dans la zone impactée par la construction dudit barrage. Sachant que la protection du patrimoine culturel relève de la compétence exclusive du Ministère en charge de la Culture, I.H.E a estimé nécessaire d'envisager un cadre de collaboration avec

ledit Ministère en vue de la mise en œuvre efficiente des opérations de fouilles et de la gestion des biens archéologiques découverts à l'occasion de ces fouilles. Une convention de collaboration entre le Ministère de la culture et de la francophonie et l'entreprise Ivoire Hydro Energy a été signée à cet effet. Mais avant la réalisation des opérations de fouilles, le Ministère de la Culture et de la Francophonie a relevé qu'il était indispensable de réaliser une prospection complémentaire parce que les "sites archéologiques" répertoriés par le Dr GUEDE Yiodé sont de type paléolithique.

D'autres sites autre que ceux du paléolithique existent probablement dans la zone. Sur la base de cette hypothèse, une prospection complémentaire jugée indispensable a été effectuée pour s'assurer qu'aucune typologie de vestiges n'a été omise par le programme de protection du patrimoine archéologique. Cette prospection complémentaire entièrement financée par IHE a été conduite par l'équipe des archéologues du Ministère de la Culture et de la Francophonie dirigée par le Professeur KIENON-KABORE Timpoko Hélène, Conseiller Technique en charge du patrimoine archéologique dans ledit ministère, responsable du projet « Mise en œuvre des activités de fouilles programmées et de fouilles de sauvetage dans la zone impactée par les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty » du 24 juin 2020 au 8 juillet 2020. Des sondages archéologiques qui n'étaient pas initialement prévus ont été réalisés sur la rive de Singrobo afin d'apprécier la valeur archéologique du sous-sol en chantier.

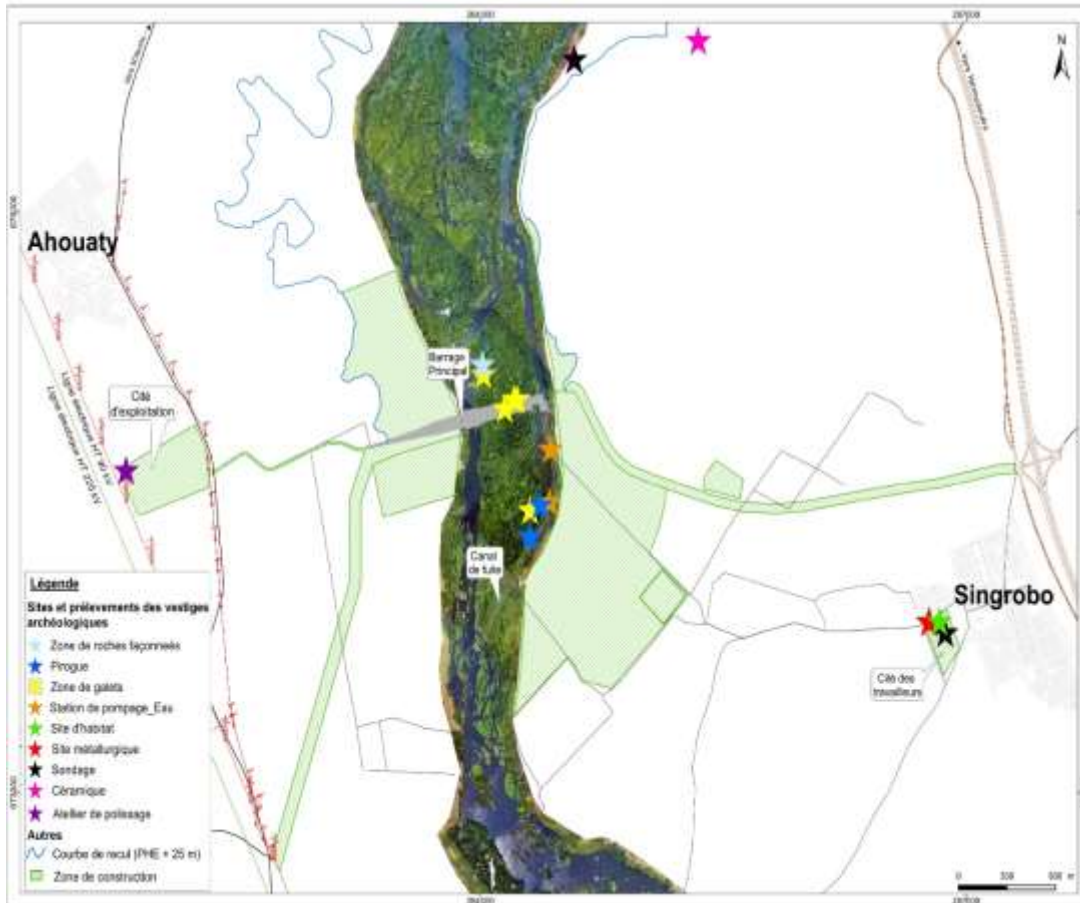
3. Méthode de l'investigation archéologique et résultats.

Les méthodes d'investigations archéologiques ont été réalisées sur les territoires ruraux de Singrobo, d'Ahouaty et de Pacobo. Elles ont consisté à réaliser des enquêtes orales de groupe auprès de la notabilité de chacune des localités visitées et des entretiens individuels avec d'autres habitants de ces localités. L'objectif de cette démarche était double. Il s'agissait de répertorier et de localiser les sites archéologiques impactés connus des populations actuelles afin d'organiser la prospection pédestre mais aussi de sensibiliser les populations sur la préservation et la sauvegarde des vestiges archéologiques dans le contexte de l'aménagement actuel.

Pour donner suite aux enquêtes orales, des prospections pédestres ont été réalisées sur les sites archéologiques révélés par les populations. Outre les sites connus, d'autres aires ont été visitées afin de s'assurer qu'elles n'abritent pas des traces archéologiques inconnues des populations actuelles.

Les prospections pédestres ont consisté à réaliser des observations de surface, des prélèvements de mobiliers archéologiques, des prises de vue et la géolocalisation des sites et des vestiges au GPS. Toutes les coordonnées GPS ont été traduites en une carte archéologique (Fig. 2).

Fig. 2 : Carte archéologique de la prospection complémentaire.



Les localités d'Aheremou 2, Kotiéssou et de N'Denou n'ont pas pu être visitées comme initialement prévu parce qu'il a été jugé nécessaire, après l'élaboration du programme de prospection complémentaire, d'organiser des sondages archéologiques sur les aires en cours d'aménagement situées à proximité de Singrobo. Ces aires, qui n'avaient pas pu être visitées lors de la première prospection, pourraient abriter des sites archéologiques. Il était donc important d'évaluer leur nature archéologique afin de livrer des conclusions utiles pour la suite de leur aménagement. Dans ce contexte, quatre sondages ont été réalisés sur le site de la future cité des travailleurs là où les observations de surface ont révélé la présence de scories de fer et des tessons de céramique. Ce site est situé au sud et à proximité immédiate de Singrobo.

Au terme des activités archéologiques, d'importantes données archéologiques ont été obtenues. Ils sont présentés ici par aire rurale.

3.1. Résultats : Sur le territoire rural de Singrobo

Au niveau de Singrobo, la prospection a montré que les traces archéologiques locales ont souffert d'une longue pratique de l'agriculture moderne, d'un pillage des vestiges archéologiques et d'une végétation très dense qui s'est réinstallée très vite sur les anciens sites d'habitat abandonnés. D'ailleurs les sondages réalisés sur quelques sites ont présenté une stratigraphie perturbée.

L'assèchement du fleuve a été l'occasion de découvrir la nature géologique des profondeurs du fleuve et une variété de vestiges longtemps immergés sous l'eau ou couvert par la végétation qui s'est réinstallée sur les berges.

C'est le cas de quatre (04) structures en ciment qui se succèdent sur la rive Est du segment de fleuve asséché (Fig.3). Elles sont soit détruites ou partiellement ensevelies par les débris. Ce sont les restes d'anciennes stations de pompage d'eau pour l'irrigation des plantations sur la rive Est du lit du fleuve. Elles sont construites en briques de ciment, de blocs de pierre et de tubes métalliques, suivant des plans angulaires. Elles sont toutes raccordées à la terre ferme par un passage également bâti en ciment (la chaux ?). Selon la tradition orale, leur existence remonterait à 1940. Ce sont les derniers témoins matériels de l'histoire de l'agriculture moderne développée sur le territoire de Singrobo mais, le pronostic de leur conservation est très engagé car elles sont situées sur l'emprise du canal d'évacuation des eaux du barrage. Plus de la moitié du territoire située entre Singrobo, Pacobo et le fleuve Bandama a été plusieurs fois remaniée par les labours de cette importante activité agricole. Très certainement, de nombreux vestiges archéologiques ont été exhumés et emportés lors de ces travaux.

Fig.3 : L'équipe de prospection sur l'une des quatre stations de pompage d'eau



Cliché : Équipe de prospection

Dans le creux du canal asséché, la nature géologique est caractérisée par un tapis de blocs granitiques de différentes formes et différentes tailles. Certaines sont mobiles. D'autres sont fixes. Dans ce tapis de gros blocs de granite, la prospection a mis au jour les restes de deux anciennes pirogues (Fig.4.) et des plombs. Ces vestiges ont été prélevés car ils sont les seuls et derniers témoins trouvés de la navigation et de la pêche dans ce secteur du fleuve.

La plus grande pièce est la partie inférieure d'une pirogue (30 N 0284370 / 0674486). Elle est en une seule pièce et pèse plus d'une soixantaine de kilogrammes. Ses parties latérales fixées avec des clous n'ont pas pu être observées. On imagine qu'elles se sont décomposées ou emportées par le courant de l'eau loin de là où a été trouvée la pièce centrale. La deuxième pirogue conserve encore l'un de ses bords (30 N 0284308 / 0674323).

Les plombs de pêche sont ovalaires (30 N 0284012 / 0675211). Chaque pièce comporte une perforation longitudinale centrale de forme cylindrique qui servait à faire passer le fil d'attache. De nombreux galets naturels ont été aussi observés en plusieurs endroits. Leurs formes sont très variées (Fig. 5 et 6).

Fig. 4 : Des restes de deux anciennes pirogues



Cliché : Équipe de prospection

Fig.5 : Des galets



Cliché : Équipe de prospection

Le lit asséché a présenté des traces de diverses formes sur le granite. (Fig. 6, 7et 8) (30 N 0284012 / 0675211).

Selon l'enquête orale, d'anciens récipients en céramique ont été extraits du fleuve, à une profondeur d'environ 4 m. La zone d'extraction de ce type de vestiges correspond à l'ancien passage qu'empruntaient les piroguiers pour traverser le fleuve en se rendant à Ahouaty.

Fig.6, 7, et 8 : Des traces de diverses formes sur les roches granitiques



Cliché : Équipe de recherche

Pour le reste du territoire, les données de l'enquête orale ont révélé qu'un site métallurgique était situé à proximité du tracé provisoire de la digue du barrage ; entre cette structure et le batardeau. Le site était situé à une faible distance du fleuve pour faciliter probablement le transport de l'eau (Fig.9). Des fragments de tuyères et des blocs de scories ont été observés par le propriétaire terrien de cette zone. Le massif situé à l'est de la digue serait riche en minerai

de fer.

Les observations de terrain menées par l'équipe de prospection ont relevé que le site métallurgique a été entièrement rasé avant notre arrivée. Par conséquent il n'a pas pu être observé et caractérisé. En revanche, l'analyse des données de la tradition orale laissent penser que le minerai de fer était extrait et transformé sur place car, les producteurs de charbon de bois qui ont exercé sur ce site révèlent que les couches de terre utilisées pour couvrir le charbon se transformaient en scories de fer.

Fig. 9 : Emplacement du site métallurgique



Cliché: Équipe de recherche

Un site d'habitat ancien méconnu des populations actuelles a été découvert sur le site qui abritera la cité des travailleurs. Ce site occupe une importante superficie qui se développe entre la moitié sud-ouest de Singrobo et les plantations d'hévéa qui délimitent la partie ouest de la cité des travailleurs. Sa prospection a livré un corpus de céramique dont un petit nombre de fragments de col. Quelques fragments de corps portent des décors. Le reste du mobilier archéologique est composé d'objets lithiques et de scories de fer, dont une qui semble sortir d'un récipient tubulaire (30 N 0286770 / 0673881). Le matériel lithique est composé d'une hache taillée et de quelques fragments interprétés comme des rejets de haches. Ces vestiges ont probablement été polis sur deux polissoirs. Le premier est situé dans le village actuel de Singrobo. Le second polissoir est un ensemble de deux blocs de granite situés sur le site de la

cité des travailleurs. Ils portent au total quinze (15) traces de polissages. L'un des blocs présente à sa surface six (06) encoches dont l'origine anthropique est difficile à prouver.

Dans le reste de la rive gauche correspondant au réservoir du barrage, la prospection a été rendue impossible à cause du couvert végétal. Une infime quantité de tessons de céramique a été observée au nord de la montagne noire (Oka-blé) répartie entre un champ de maïs et une plantation de teck.

Outre la prospection, cinq sondages ont été réalisés sur le territoire de Singrobo dont quatre sur le site de la cité des travailleurs (Coordonnées GPS par ordre de sondage : S₁¹ 30 N 0284581/0676789, S₂ 30 N 0286772 / 0673883, S₃ 30 N 0286844 / 0673901, S₄ 30 N 02868872 / 0673826, S₅ 30 N 0286772 / 0673883). Les excavations des surfaces sondées ont atteint des profondeurs comprises entre 60 et 70 cm (Fig.10 à 13). Seuls les sondages 1 et 2 ont respectivement livré un fragment de corps non décoré et une hache polie.

Fig.10. Aperçu de quelques sondages



Clichés : Equipe de recherche

¹ S₁ : signifie sondage 1.

3.2. Résultats des investigations archéologiques menées dans la zone d'Ahouaty

La zone d'Ahouaty correspond à la rive gauche de l'espace impacté par le projet d'aménagement. La prospection pédestre a été sommaire dans cette partie en raison de la densité de la végétation et de l'inaccessibilité de certains sites. Malgré ces obstacles naturels, des résultats ont pu être obtenus.

3.2.1. Les polissoirs

Trois polissoirs ont été mis au jour. Le plus important est localisé à l'Est des hautes tensions venant du barrage de Taabo (30 N 0281812 / 0674665). Sa présence avait déjà été évoquée par Dr. GUEDE Yiodé. Le polissoir présente cent quarante-cinq (145) différentes traces de polissage inégalement réparties sur de gros blocs de granite de différents volumes. Il s'agit de cuvettes, de zones polies et de rainures (Fig.14). Une source d'eau douce occupe un secteur logé entre les blocs granitiques de l'Est. On réalise que la proximité de la source d'eau avec les blocs de granite avait été jugée indispensable pour les hommes qui ont travaillé dans cet atelier.

Fig. 14 : Une section du polissoir d'Ahouaty



Cliché : Equipe de recherche

Les rainures sont parallèles entre elles par lot de deux ou quatre. Elles sont dans l'ensemble irrégulièrement réparties. Elles sont profondes avec un profil transversal en « U ». Les autres traces de polissage sont des cuvettes ovales plus ou moins profondes. Certaines présentent une fine rainure centrale longitudinale.

Le second polissoir se trouve à l'Est d'Ahouaty, à quelques mètres du réservoir. C'est un dôme granite dont la forme s'assimile grossièrement au dos d'un éléphant. La légende dit que le bloc granitique résulte de la métamorphose d'un éléphant en pierre. Selon la légende, ce phénomène ce serait produit avant que les villageois invités par le chasseur qui avait abattu l'éléphant n'arrivent à l'endroit où celui-ci était couché. En arrivant sur le lieu où le gibier était abandonné, tous découvrent qu'il s'était métamorphosé en un gros bloc de granite qui ressemblait à la forme d'un éléphant.

La surface du dôme granitique est marquée par onze (11) traces de polissage.

Le troisième polissoir se trouve dans le village d'Ahouaty à quelques mètres de la maison du chef de village. Il porte de nombreuses traces de polissage.

Outre les polissoirs, trois sites d'habitat ancien ont été répertoriés. Deux ont fait l'objet de prospection. Le troisième est inaccessible en cette saison pluvieuse.

3.2.2. Les sites d'habitat

Selon la tradition orale, le site d'Akoto est un ancien site d'habitat abandonné appartenant aux populations actuelles. Il est localisé à environ 2 km au Nord d'Ahouaty. Son état de conservation est fortement perturbé par de multiples labours au tracteur qui ont permis d'y planter successivement de l'ananas, de la banane et de l'hévéa. La présence d'un tapis végétal en surface n'a pas permis d'attester l'occupation anthropique de ce site qui a été visité en présence des guides. En revanche, le deuxième site (site 2), situé à 2,5 km d'Ahouaty, a livré une variété d'indices qui témoignent d'une occupation humaine sur une période qui reste à déterminer. Ces indices sont constitués essentiellement de tessons de céramique, de structures en terre cuite (Fig.15) et des dépotoirs avec une forte concentration de coquillages (Fig.16). Ce site n'est pas dans le réservoir du barrage mais son potentiel archéologique milite en faveur de sa fouille si l'on veut comprendre l'histoire de cette partie du pays.

Fig.15 : Trace de terre cuite de Singrobo observée aussi sur le site 2 d'Ahouaty (30 N 0281025 / 0678840)



Cliché : L'Equipe de prospection

Fig.16 : Un dépotoir sur le site 2 d'Ahouaty



Cliché : L'Equipe de prospection

3.3. Prospection dans la zone de Pacobo

La zone du réservoir est couverte par une végétation dense rendant toutes les activités de la prospection pédestre difficile, voire impossible.

Dans les parties accessibles, situées hors de cette zone, l'équipe a mis au jours quatre polissoirs. D'un atelier de polissage à un autre, le nombre de traces varie entre trente (30) et soixante (60). Le polissoir 2 situé à l'Ouest de Pacobo, entre l'autoroute et les plantations de PACOBAN présente un bloc granitique de 2,70 m et 1.11 m de large dont la forme évoque un pic (Fig.17) (30 N 0284742 / 0680993). Toute sa surface est marquée par des cuvettes et des rainures parallèles peu profondes qui témoignent de son utilisation intensive comme abrasif pendant le néolithique (Âge de la pierre polie). Les traces, soigneusement organisées, montrent que l'utilisation de ce blocs rocheux a été préalablement réfléchié par les hommes de l'époque. En raison de sa valeur archéologique, de sa mobilité et de sa bonne utilisation, ce polissoir mérite d'être prélevé à la pelleuse et transporté pour être exposé au musée. Il servira de témoin pour l'ensemble des polissoirs qui ont été observés dans la région.

Fig.17 : Un polissoir mobile de Pacobo (30 N 0284742 / 0680993)



Cliché : L'Equipe de prospection

En observant attentivement les flancs rocheux de *Oka-blé* (montagne noire en langue locale *Baoulé*) de Singrobo rasés par les pelleuses, nous espérons découvrir un fossile végétal ou animal mais, c'est à l'Est de Pacobo que nous avons mis au jour un bois fossile. Cette découverte a été possible grâce à la précieuse contribution de Monsieur KOUASSI Marius (Agriculteur) à l'occasion de la formation intitulée « *La connaissance et la sauvegarde des vestiges archéologiques en contexte d'aménagement* » que nous avons dispensée au personnel

qui travaille sur le site de l'aménagement. Au cours des échanges, Monsieur KOUASSI Marius, a signalé la présence d'un « objet étrange » dans un champ qu'il labourait. Le 06 juillet, les observations de l'« étrange objet » ont révélé qu'il s'agit de la partie supérieure d'un tronc d'arbre d'environ 1,1m de diamètre qui s'est pétrifié. La matière végétale de l'arbre s'est transformée en une sorte de structure dure au contact avec le sable très abondant dans la zone. La pétrification ne s'est pas déroulée avec la même intensité sur la totalité de l'arbre. La majeure partie du tronc est encore friable. La partie solide qui émerge du sol avait la forme d'une crête de coq orientée Est-Ouest au moment de sa découverte (Fig.18). Le tronc entièrement dégagé présente une forme indéterminée. Il s'est pétrifié en étant dans sa position originelle comme l'indique l'implantation de ses racines. Ce vestige est associé à du charbon de bois qui pourrait être une partie de cet arbre. La texture de l'écorce est parfaitement visible sur la surface extérieure du vestige (Fig.19).

Le tronc d'arbre pétrifié a été extrait mais il n'a pas pu être amené à Singrobo parce que le propriétaire terrien n'a pas été informé par nos hôtes alors qu'ils avaient été prévenus des opérations archéologiques que nous projections mener suite à cette découverte.

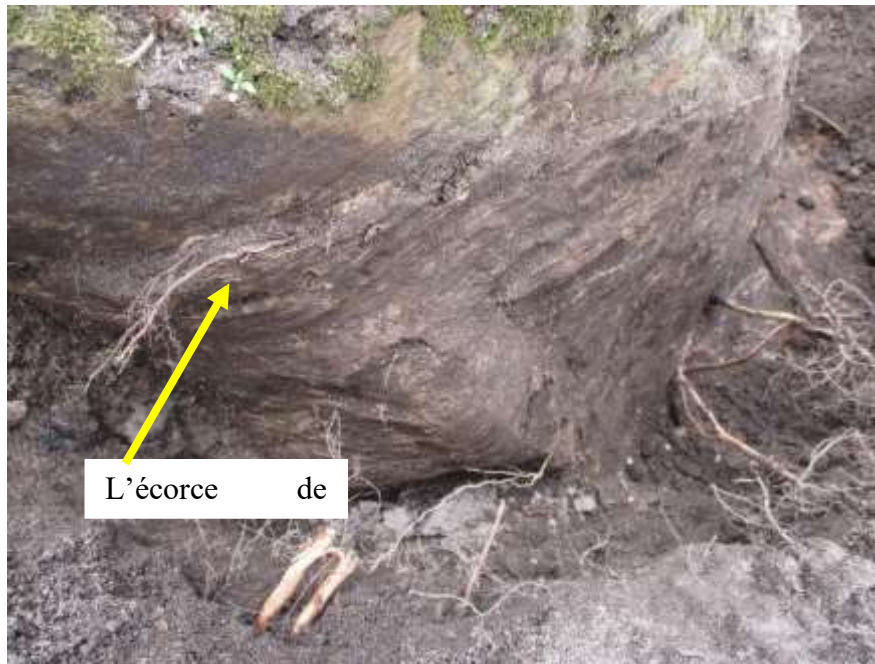
Actuellement, des démarches sont en cours pour récupérer ce précieux vestige afin qu'il soit intégré dans la collection muséale en cours de constitution.

Fig.18 : Une vue du dessus de l'arbre pétrifié



Cliché : L'Équipe de prospection

Fig.19 : Une vue de l'écorce de l'arbre pétrifié



Cliché : L'Équipe de prospection

Conclusion

La région qui accueille le *Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty*, dans le Département de Taabo, mis en œuvre par *Ivoire Hydro Energy (I.H.E.)*, compte de nombreux sites archéologiques répartis sur l'étendue de son territoire. A priori, ces sites pourraient être témoins de périodes chronologiques variées de l'humanité. Des études approfondies permettront d'en savoir davantage. En effet, la diversité des vestiges découverts nous amène à soutenir l'idée selon laquelle plusieurs occupations humaines allant de la préhistoire à l'époque contemporaine se sont succédées dans cette partie de la Côte d'Ivoire. De façon singulière, le nombre important de polissoires permet d'avancer que la région a connu une activité démographique.

La mission actuelle a permis de mieux apprécier, le patrimoine archéologique de la zone du projet. Elle observe que la zone d'Ahouaty est plus riche en vestiges et sites archéologiques. Sur le reste du territoire à considérer, de nombreux sites archéologiques souffrent des dégradations anthropiques et naturelles. Pour comprendre l'histoire de cet espace riche en sites archéologiques, il est impérieux d'organiser de vastes campagnes de prospections et des fouilles pendant la saison sèche.

Bibliographie

BIOT Bernardine, 1993, « Problématique des sites Méso néolithiques du Baoulé-Sud », *Imprints West Africa's Past*, Ibadan, p.221-237.

BOUADI Kouadio René, 2015, « La question du Néolithique dans le V Baoulé », Abidjan, *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, N° 32- 2019, EDUCI, p.202-225.

BOUADI Kouadio René, 2016, *Inventaire et Typologie de la Culture matérielle dans le V Baoulé : une contribution à la connaissance du Néolithique de la Côte d'Ivoire*, Thèse unique de doctorat en Archéologie africaine, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, 390 p.

BOUADI Kouadio René, 2019, « Analyse de l'industrie lithique des sites de Toumodi : une contribution à la connaissance du mode de vie des populations préhistoriques en Côte d'Ivoire », Abidjan, *Revue d'Histoire d'Art et d'Archéologie africains, Godo Godo*, N° 32- 2019, EDUCI, p.56-72.

BOUADI Kouadio René, TIE BI Galla Guy-Roland, 2019, « Dynamique des activités humaines et risques de destruction du patrimoine archéologique en Côte d'Ivoire : le cas des zones d'Issia et de Toumodi », *Revue Ivoirienne des Sciences Historiques*, n°5, p.8-24.

GUÉDÉ Yiodé François, 1987, Étude de la collection des industries lithiques (paléolithiques et Néolithiques) du Musée National d'Abidjan, *Annal de l'Université Nationale d'Abidjan*. Série 1, tome XV, p.37-80.

KIÉNON-KABORÉ Timpoko Hélène, 2012, « Les sites préhistoriques et protohistoriques de la région de Toumodi : Sources essentielles pour l'histoire du peuplement ancien de la Côte d'Ivoire », *Revue Ivoirienne d'Histoire*, Abidjan, N° 20, 2012, p.132-146.

KOUADIO Adou François, 2021, « La région, un nouvel acteur du développement territorial en Côte d'Ivoire », *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, N°54, p.121-141.